

acto CHOC

FORMULE CONCENTRÉE, POUSSOYANTE

Permet de traiter un volume de 100 m³, soit une surface d'environ 80 m².

Formule spéciale recommandée pour être utilisée sur les infestations de puces, cafards, guêpes, punaises, mites, araignées, acariens, mouches, les micro-guêpes d'essaimade entrant facilement en contact avec les mouches et leurs larves.

Action de choc : il agit immédiatement par contact et ingestion sur les insectes présents. Effet persistant plusieurs semaines.



MODE D'EMPLOI : Fermer toutes les ouvertures de la pièce à traiter (fenêtres et portes, sauf celle par où doit venir l'applicateur. Surtout les animaux (chiens, poissons...) et les plantes. Protéger les plantes aromatiques, les vêtements et les vêtements fragiles. Bien agiter l'arrosoir avant utilisation. Placer l'arrosoir au centre de l'espace à traiter, en hauteur, par exemple sur une chaise ou une table protégée préalablement avec du papier ou du carton. Entourer le diffuseur de l'arrosoir avec le poignet, en appuyant fermement sur la languette (1). Elle restera bloquée en position de marche (2). Important : ne pas mouvoir d'interrupteur à diffusion. Sortir de la pièce en fermant soigneusement la porte et empêcher toute personne d'y entrer. Laisser le produit agir pendant 2 ou 3 heures maximum. Après 4 heures maximum avant de réaérer l'espace. À renouveler en cas de nouvelle infestation.

Type de préparation : arrosoir (à recharger) 27%

Composition (25 ml) :

Concentration CAI n° 3000-40-2 : 0,4%

Concentration CAI n° 3000-12-0 : 0,2%

Concentration CAI n° 3000-05-0 : 1,0%

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



DANGER

Contenu de l'arrosoir : 100 ml permet extrêmement efficacement 1000 m³ de traitement, peut être utilisé sous l'effet de la chaleur 100% Provoque une action immédiate des puces, 100% peut provoquer une irritation de la gorge. 100% Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. 100% L'arrosoir mouillé peut provoquer immédiatement le gelure de la peau.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'information. Ne pas fumer. P111 Ne pas respirer sur une fumée ou sur une brume ou sur toute autre source d'émission. P201 Ne pas peindre, ni brûler, ni verser dans l'eau. P202 Éviter soigneusement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P203-P204-P205 En CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P212 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P213 - P214 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 30°C/86°F. P231 Tenir le récipient dans l'environnement. P281 Éviter l'emballement vide ou le produit sur utilisé dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ornières municipales. Bien nettoyer après usage.

Pour assurer la sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.

UNE-01-16-1000-1000-1717

N° de tel et date de publication : voir indications sur l'emballage.



CHOC 11

Propulseur ininflammable

VOLUME NET: **100 ml**

e 3 **270**

SOLEIL

Env. des Carabes - 28 2500 Comp
8000 CARRON PORTOISE-00000
Tel. 01 94 31 40 00



ATTENTION

La moquette, le parquet, les revêtements de sol flexibles (caoutchouc) abritent souvent des acariens, puces et autres insectes. Les adultes et leurs larves sont tués par les micro-guêpes d'essaimade ACTO CHOC et sont éliminés par contact et ingestion. Attendre 24 heures avant de faire passer régulièrement la pièce.